



15ème législature

Question N° : 43789	De M. Jean-Louis Touraine (La République en Marche - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > presse et livres	Tête d'analyse > Politique d'accès à la lecture pour les personnes en situation de handicap	Analyse > Politique d'accès à la lecture pour les personnes en situation de handicap.
Question publiée au JO le : 25/01/2022		
Question retirée le : 01/02/2022 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Jean-Louis Touraine attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'accès au livre et à la lecture pour les personnes en situation de handicap. Actuellement, sur le marché du livre en France, moins de 10 % des ouvrages disponibles en librairie existent dans une version adaptée (audio, braille, caractères agrandis etc.). Pour les manuels scolaires, les ouvrages scientifiques et techniques, cette pénurie est encore plus forte. De plus, les ouvrages disponibles ont un prix trois à quatre fois supérieur aux ouvrages ordinaires ce qui constitue encore une véritable rupture d'égalité entre les personnes valides et les personnes en situation de handicap. Afin d'anticiper l'application de la directive européenne n° 2019/882 relative aux exigences en matière d'accessibilité pour produits et services, qui entre en vigueur le 28 juin 2025, les associations et notamment la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France ont largement étudié la production de livres numériques nativement accessibles. Grâce au numérique, des solutions existent pour permettre aujourd'hui aux personnes déficientes visuelles d'avoir accès au livre adapté sous toutes ses formes (braille numérique, sonore, braille papier, gros caractères) au prix du marché et dans des délais raisonnables. Ces associations sont à l'origine d'un projet complet dont le coût a été estimé à moins de cinq millions d'euros annuel. Il lui demande par conséquent de détailler le calendrier et les mesures envisagés par le Gouvernement afin de garantir un accès de tous à la lecture.